

Préavis N° 01-2024

Demande de crédit d'investissement pour l'appartement de conciergerie dans le Bâtiment B

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 20 mars 2024.

Objet : demande du crédit d'investissement afin de réaliser les travaux nécessaires dans l'appartement de conciergerie du Bâtiment B (Piscine), notamment carrelage, nouvelle cuisine et peinture et permettre ainsi l'emménagement de la responsable conciergerie dans ce logement au plus tôt.

1. Préambule

A la suite du départ de M. Petras, locataire de l'appartement de conciergerie et employé d'Enfance & Jeunesse, il a été constaté que certains travaux d'entretien ainsi que de nouveaux aménagements étaient nécessaires. La cuisine date de la construction du bâtiment (1973), le carrelage est également d'origine et un rafraichissement de la peinture s'impose notamment du fait que l'ancien locataire fumait à l'intérieur.

2. Situation actuelle

L'appartement est actuellement vide et il est nécessaire d'effectuer des travaux avant de pouvoir reloger le prochain locataire. La situation de cet appartement – au-dessus de la piscine et bordé par deux salles de gym – rend impossible sa location à une personne externe, il doit s'agir d'un membre du personnel de conciergerie.

En effet, il est nécessaire de posséder les clés d'accès au bâtiment scolaire pour entrer dans l'appartement car il n'y a pas d'entrée annexe ni de possibilité d'en créer. Comme mentionné plus haut, ce bâtiment abrite deux salles de gymnastique ainsi que la piscine du Martinet. Ces infrastructures sont utilisées de manière intensive par diverses sociétés et associations sportives hors de l'horaire scolaire. Actuellement, les salles et la piscine font le plein tous les soirs de semaine jusqu'à 22h et la piscine est ouverte également les samedis et dimanches. Les dérangements sont donc réguliers et le besoin d'un professionnel sur place est avéré tant que pour des questions de sécurité du site que pour les urgences.

Actuellement, les équipes de conciergerie se déplacent les samedis et dimanches pour s'occuper de la piscine, et répondre aux besoins des utilisateurs. Nous avons eu un cambriolage dans ce même bâtiment entre Noël et Nouvel An.

3. Besoins

Ces travaux de rénovation/rafraichissement de l'appartement sont à réaliser dans les meilleurs délais afin de pouvoir garantir au plus vite la présence permanente d'un membre de la conciergerie sur site :

- D'assurer mieux la tranquillité du site :
- D'éviter le déplacement de nos équipes de concierges pour des questions de piscine le week-end ;



- D'assurer une ronde en soirée, de vérifier les lumières et les accès des bâtiments (le voisinage se plaint fréquemment pour des questions de lumières restées allumées) ;
- Répondre aux urgences.

Nous relevons qu'un cambriolage a eu lieu dans l'école entre Noël et nouvel-an et qu'il est probable qu'une présence aurait pu dissuader cet acte qui a occasionné des dégâts et du travail administratif.

4. Coûts et ligne budgétaire

DESCRIPTION		Coûts TTC
Cuisine inclus démontage, montage, raccordements		18 751.44
Carrelage entrée + WC		3 297.00
Peinture		6 000.00
Radiateurs		4 186.00
Réfaction plafonds		6499.00
TOTAL TTC		38 733.44
Imprévus 10%		3 873.34
Arrondi		393.22
TOTAL FINAL		43 000.00

Le montant final sera amorti sur 10 ans comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des Communes dès clôture du préavis.

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 20 mars 2024
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°01-2024 « Demande de crédit d'investissement pour l'appartement de conciergerie dans le bâtiment B ».
- D'accorder au Comité de Direction un investissement de CHF 43'000.- TTC destiné à engager les travaux nécessaires dans l'appartement de conciergerie du site du Martinet, afin de permettre à la responsable de conciergerie actuelle de pouvoir s'y installer.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 29 janvier 2024.

Au nom du comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice